mouvement laïque québécois

Montréal, 20 juillet 2025

Mme Valérie Plante
Mairesse de Montréal

Madame la mairesse

Au cours des dernières semaines, des actes de provocation sociale et interreligieuse se sont tenues régulièrement les dimanches devant l'église Notre-Dame sous prétexte d'appui au peuple palestinien.

Vous n'êtes pas sans savoir que ces manifestations tenues sur la place publique se terminent par des prières musulmanes avec l'incantation Allah Akbar qui, selon le contexte, peut revêtir diverses connotations dont celle de l'appel au djihad. S'il s'agit d'un appui à la cause palestinienne, pourquoi le faire à cet endroit plutôt que devant le Consulat d'Israël? S'il s'agit de l'exercice de la prière musulmane hebdomadaire, pourquoi choisir le dimanche plutôt que le vendredi?

Dans les circonstances, il est manifeste qu'il s'agit d'actes de provocation perpétrés par la droite identitaire de la communauté musulmane, c'est-à-dire la frange islamiste, qui vise à accaparer l'espace public à des fins de prosélytisme religieux, voire de défi à nos normes civiles et de déni de nos lois. Des citoyens sont même empêchés par les organisateurs, sinon par les policiers eux-mêmes, de prendre des images de ces manifestations qui pourtant se tiennent sur la voie publique.

Au surplus, ces manifestations s'exercent dans la ségrégation des sexes en contraignant les femmes à se tenir à l'arrière et violent le règlement de l'arrondissement Ville-Marie qui interdit à la fois la discrimination et l'amplification sonore dans les évènements communautaires.

Ces actes et ces manifestations irritent l'ensemble des citoyens et citoyennes, croyants de toutes confessions et incroyants confondus, qui ne demandent que le respect des valeurs communes.

Que ferait votre administration si des extrémistes chrétiens tenaient des prières régulières et avec haut-parleurs devant une mosquée? Quel serait l'avis de votre conseillère en relations interethniques face à une telle situation? Les accusations d'islamophobie, de xénophobie, d'intolérance et de racisme pleuvraient assurément.

La laïcité concerne les institutions publiques plutôt que la rue mais elle vise principalement la cohésion sociale. Les responsables de ces provocations ne visent aucunement l'intégration harmonieuse à la société québécoise mais expriment manifestement leur désir de ghettoïser leur communauté, d'exacerber les tensions sociales et de rejeter les valeurs démocratiques comme la liberté de

conscience, l'égalité des religions, l'égalité des sexes, la séparation des religions et de l'État et l'usage civique et pacifique des espaces publics.

Pour contrer l'inaction complaisante de votre administration, il a fallu que des citoyens et citoyennes se regroupent devant l'église Notre-Dame ce dimanche 20 juillet pour que les responsables suspendent ces provocations. Tout s'est bien déroulé mais qu'en sera-t-il la prochaine fois?

Il est de votre devoir, madame la mairesse, d'agir avec urgence pour éviter toute escalade. En tant qu'institutions publiques, les municipalités ont le pouvoir de réglementer l'usage des places publiques et la responsabilité de faire respecter la laïcité de l'État. Il importe de dissocier, dans l'octroi de permis, les manifestations de nature politique et l'exercice d'un culte religieux.

Si la règlementation concernant les permis de manifester n'est pas suffisamment claire pour permettre de faire cette distinction, il faudra l'amender rapidement. L'objectif n'est pas d'empêcher la liberté d'expression mais, au nom de la sécurité publique et de la paix sociale, d'encadrer cette liberté afin d'éviter l'accaparement des espaces publics à des fins de prosélytisme religieux.

Il ne nous appartient pas, en tant que militants laïques, de gérer les conflits interreligieux réels ou potentiels. Mais il nous appartient, en tant que défenseurs de la démocratie – dont la laïcité est une condition essentielle – d'exiger que nos normes de vie en société et nos valeurs communes universelles soient protégées.

Nous comptons sur votre bonne compréhension pour agir rapidement afin que l'harmonie sociale soit préservée.

Merci de votre attention.



Daniel Baril, président
Mouvement laïque québécois

Michèle Sirois, présidente
Pour les droits des femmes du Québec

David Rand, président
Libres penseurs athées

Michel Virard, président
Association humaniste du Québec

Nadia El Mabrouk, présidente
Rassemblement pour la laïcité

CC : Conseil de l'arrondissement Ville-Marie et médias